

REPUBLIQUE DU BENIN  
🌀🌀🌀  
MINISTERE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES MINES  
-----

*Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de  
Maîtrise d'Energie (ABERME)*

-----

10 BP 302 Cotonou

Tél. : (229) 21.38.05.99 / 21.38.06.14 \*-\* Fax : (229) 21.31.35.46

Email : [aberme1474@yahoo.fr](mailto:aberme1474@yahoo.fr)

-----

**POINT DE L'EXECUTION DU PROJET D'EFFICACITE ENERGETIQUE  
ET DE GESTION DURABLE DE LA BIOMASSE ENERGIE (P2EGEDBE)**

Mai 2023

-----

<b>Titre du projet</b>	<b>Projet d'Efficacité Energétique et de Gestion Durable de la Biomasse Energie en abrégé (P2EGeDBE)</b>
<b>Description du Projet</b>	<p>Pour réaliser les objectifs de la PONAME et de la PONADER qui sont deux documents majeurs de planification stratégique adoptés en Conseil des Ministres, le Projet d'Efficacité Energétique et de Gestion Durable de la Biomasse Energie en abrégé (P2EGeDBE) a été initié pour amplifier les impacts positifs du Projet de Développement des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique notamment la réduction des factures d'électricité dans les administrations et l'éclairage public.</p> <p>Le projet sera mis en œuvre à travers quatre (04) composantes à savoir</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Composante 1</b> : Promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie dans les bâtiments, l'industrie et pour l'éclairage public ;</li> <li>- <b>Composante 2</b> : Promotion des mesures d'efficacité énergétiques dans les structures grosses consommatrices d'énergie (industrie et services) ;</li> <li>- <b>Composante 3</b> : Promotion de l'utilisation rationnelle des ressources en biomasse et vulgarisation des techniques modernes de cuisson ;</li> <li>- <b>Composante 4</b> : Etudes et gestion du projet.</li> </ul>
<b>Financement</b>	Budget National pour le moment à hauteur de 3,950 milliards de FCFA
<b>Coût du projet</b>	11,599 milliards de F CFA.
<b>Durée prévisionnel</b>	5 Ans
<b>Objectifs du projet</b>	<p>L'objectif général du projet est de contribuer à la réduction de la consommation énergétique sans préjudice de la qualité des services offerts.</p> <p>Il s'agit spécifiquement de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer l'utilisation rationnelle des capacités d'approvisionnement en énergie électrique du pays.</li> <li>- Réduire la consommation du bois et du charbon de bois.</li> </ul>
<b>Résultats attendus</b>	<p>A l'issue de la mise en œuvre du projet P2EGeDBE, les résultats ci-après sont espérés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ R1.1 : 5000 lampes à basse consommation (LBC) sont acquises et installées dans l'éclairage public ;</li> <li>✓ R1.2 : 5272 LBC et 643 climatiseurs sont acquis et installés en remplacement des lampes et climatiseurs énergivores dans 41 bâtiments ciblés ;</li> <li>✓ R1.3 : des séances d'information, de sensibilisation et de formation sont organisées au profit des différents acteurs ;</li> <li>✓ R1.4 : 7 CHD et 13 centres de santé bénéficient d'équipements solaires pour l'alimentation en énergie électrique et/ou en eau chaude de leurs services sensibles ;</li> <li>✓ R2.1 : 20000 ménages supplémentaires ont bénéficié de foyers améliorer à prix subventionné ;</li> <li>✓ R2.2 : 5000 ménages supplémentaires ont bénéficié de GPL à prix subventionné ;</li> <li>- R2.3 : 100 artisans dont 50% de femmes sont formées chaque année sur les techniques efficaces de carbonisation</li> </ul>
<b>Principales réalisations à ce jour</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 236 lampadaires solaires installés dans les communes de Copargo, Péhunco, Boukombé, Ouaké, Bassila, Natitingou, Comé, Gogounou, Sinendé, N'Dali, Bohicon,</li> </ul>

	<p>Glazoué Porto-Novo et Azovè et au niveau du CM Cotonou 1 et des CHUD Abomey-Calavi et Porto-Novo ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en œuvre des mesures d'efficacité énergétiques dans 20 administrations et établissements publics pour la réduction des factures d'électricité de 38 ;</li> <li>- Fourniture et installation d'équipements solaires pour l'accès à l'énergie des services sensibles du CM Cotonou 1 et des CHUD Abomey-Calavi et Porto-Novo avec des mesures d'efficacité énergétique pour la réduction des factures d'électricité de 44%.</li> <li>- Acquisition d'instruments de mesure et de contrôle et de logiciels : logiciel RETSCREEN EXPERT, logiciel VSOFT et les logiciels PV et MG Manage) et formation des cadres de l'ABERME, de la DSI/ME et de la DGRE ;</li> <li>- Remplacement de 1025 lampes énergivores par des lampes LED efficaces dans l'éclairage public conventionnel de 6 Chefs-lieux de Départements (Aplahoué, Djougou, Dassa-Zoumè, Kandi, Pobè, Allada).</li> <li>- Fourniture et installation de 150 kits de 10W, 40 kits de 30W, 30 kits TV solaire, 30 kits ventilateur solaire, 40 kits ensemble (TV + Ventilateur) et 40 kits réfrigérateur solaire, au profit de certaines localités bénéficiaires des kits du Conseil de l'Entente et de la localité de Madengbé.</li> </ul>
Zones d'intervention du Projet	Tout le territoire national
Taux d'exécution physique/financière	TEP CUMULE : 38,8 % ; TEF CUMULE : 35,1%.
Impact du projet	<p>La mise en œuvre du projet permettra la :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Amélioration des performances énergétiques des administrations et réduction de leurs charges énergétiques de 38% ;</b></li> <li>- Réduction des charges énergétiques des CHUD/CHD, hôpitaux de zones et centres de santé de 44% ;</li> <li>- Continuité de services dans ces centres hospitaliers due à leur autonomisation en énergie ;</li> <li>- Réduction de la consommation du bois-énergie grâce à la promotion des foyers améliorés et des réchauds à gaz GPL ;</li> <li>- Préservation de l'environnement ;</li> <li>- Réduction des charges énergétiques de l'éclairage public de 47%</li> </ul>
Risque/Retard	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le projet étant entièrement financé par l'Etat, il y a des difficultés de mobilisation des ressources. C'est pourquoi le rythme d'exécution du projet est lent, ce qui ne permet pas l'atteinte de ses objectifs.</li> <li>- Retard dans l'exécution du projet dû aux procédures de passation des marchés ;</li> </ul>
Mitigations des risques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre suffisamment des ressources financières pour permettre l'atteinte des objectifs du projet ;</li> <li>- Rechercher le financement extérieur pour le projet ;</li> <li>- Revoir les procédures de passation des marchés surtout au niveau des organes d'approbation</li> </ul>